

## CYT 107

### Actualisation du 04/08/2023

Le laboratoire RevImmune n'est plus en mesure de fournir le CYT107 dans le cadre d'autorisations d'accès compassionnel (AAC) pour le traitement des LEMP lymphopéniques. Par conséquent, **les AAC de CYT107 ne sont plus octroyées depuis 31/07/2023**. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le laboratoire RevImmune.

Veuillez noter que des projets d'essais clinique évaluant d'autres stratégies thérapeutiques dans la LEMP sont en cours de préparation, et qu'une RCP nationale LEMP est en cours de constitution. Si besoin pour la prise en charge de votre patient, vous pouvez vous rapprocher du Dr Jacques Gasnault (jacques.gasnault@aphp.fr) et du Pr Guillaume Martin-Blondel (martin-blondel.g@chu-toulouse.fr).

### Spécialité(s) pharmaceutique(s)

#### CYT 107 2 mg/ml, solution injectable

### Substance active

Interleukine 7

### Laboratoire

Revimmune

### AMM

### Documents de référence dans le cadre de l'AMM

### Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

**Autorisation d'accès compassionnel (AAC)**

**CYT 107 2 mg/ml, solution injectable**

Fin d'AAC le 31/07/2023